

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 14 octobre 2019 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JULLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, Mme Corine ROUFFAUD, M. Frédéric CHAUMET, M. Jacques SALLEE, Mme Hélène FOISSARD, Madame HARRINGTON Rebecca, Monsieur Pierre ROBINET, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absent(s) excusé(s) : M. Bernard DEBOISSY qui a donné pouvoir à Monsieur Pierre ROBINET, Mme Marie-Thérèse BARBIER qui a donné pouvoir à Mme Corine VALADE

Madame Corine VALADE a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Bernard TREMEL – 38 Rue de Gamby – 16320 VILLE BOIS-LAVALETTE. Biens situés 38 Rue de Gamby cadastrés ZE N° 53 – surface au sol de 834 m2 – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Ce bien est vendu pour 135 000.00 € à Monsieur Vincent AUPY – 15 Chemin des Pèlerins 16410 FOUQUEBRUNE.

Le conseil municipal vote CONTRE LA PREEMPTION à l'unanimité

TABLEAU ADRESSAGE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal leur délibération concernant le tableau des noms des voies validé en conseil municipal du 13 mai 2019. Nous devons effectuer une modification. Il était prévu de créer une impasse des Violettes (quartier de l'Houmeau), cette impasse étant une voie privée, celle-ci ne nécessite pas de porter de dénomination elle est donc supprimée du tableau voies de Villebois-Lavalette.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

JOURNEE DE SOLIDARITE

Nous avons demandé au Comité Technique du Centre de Gestion de la Charente de permettre aux salariés de la commune de choisir les modalités d'exécution de compensation de la journée de solidarité. Les salariés de la commune travailleront donc 7 heures précédemment non travaillées en compensation de la journée de solidarité à l'exclusion des jours de congés annuels.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

CONVENTION OCCUPATION GRANGE POUR LE PODIUM DE LA CDC.

La Communauté Lavalette Tude Dronne nous demande la permission d'entreposer la scène leur appartenant dans la grange située à côté de l'Office du Tourisme qui nous appartient. Je vous propose d'établir une convention de mise à disposition de local à titre gratuit pour 5 ans avec un préavis de résiliation de 3 mois.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

PERIMETRE DE COMPETENCE DE LA TRESORERIE DE VILLEBOIS-LAVALETTE

Nous avons reçu un courrier de Monsieur ROQUES, Directeur Départemental des Finances Publiques de la Charente concernant l'évolution du périmètre de compétences de la trésorerie de Villebois-Lavalette.

Lecture du courrier.

Nous devons voter Pour ou Contre.

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité

PRIMES ANNUELLES

Pour information le montant des primes annuelles versées aux agents de la commune est inchangé (en fonction des jours d'absence en base 324 € et 340 €) :

Jean-Michel COUTAUD = **315.90 €**

Mickaël GOBELET = **264.30 €**

Anne NEVEU = **261.00 €**

Barbara SIEUW X 9 H : 35 = **84.00 €**

Corinne ROUHAUD = **321.30 €**

Marie-Pierre FORT = **340.00 €**

DIVERS

- Echanges linguistiques prêt du foyer de la salle polyvalente – Tarif 100 € annuel (1 abstention Frédéric Chaumet et 13 voix Pour)
- Un jour un village Charente-Libre : 300 € TTC Le journal offert par la commune aux habitants paraîtra le 2 novembre (personne mise en avant – Le Docteur Pierre FOUGERE).
- Madame la secrétaire générale de la Préfecture vient à la mairie le 15 octobre 2019 pour les prochaines demandes de subvention DGF et DSIL. (RD 23 et Immeuble 1 Place des Halles)
- Référent Téléthon : Madame Claudine GALLIEN
- Les travaux actuellement en cours Rue de la Croix de Quart concernent le passage de la fibre
- Environ 60 militaires seront présents le 11 Novembre pour la cérémonie.
- Prochaine réunion pour la maison de santé le 16 octobre avec l'architecte et les praticiens.

Monsieur le Maire et le conseil municipal tiennent à remercier tout particulièrement le jeune Gabriel LEGERON, collégien à Villebois-Lavalette qui a pris l'initiative de ramasser divers détritiques sur la commune.

La séance est levée à 19 H 30. Prochaine réunion le 18 novembre 2019 à 18 H 30.